

d'orties et bien dangereux de nommer confiture ce que nos grands-mères ont toujours considéré comme tel avec tant de fantaisie et de personnalité. Ce mouvement d'appauvrissement du langage est d'autant plus rapide que les langues nationales sont globalement déconsidérées et maltraitées. De là une emprise nouvelle et terrifiante du Droit et de la Norme sur l'usage courant des mots. Le droit s'allie ainsi à la politique et à la science, modifiant sensiblement l'ancien esprit latin du français et des Français, faisant des tribunaux et de leurs normes les lieux de « discussion » de tous les problèmes sérieux. Bruxelles en donne d'innombrables exemples dans la perspective avouée de breveter le vivant.

L'américain domine donc et point n'est besoin pour le reconnaître de lui donner de fausses lettres de noblesse en le baptisant du terme stupide d'anglo-saxon ou de tout autre snobisme censé faire oublier cette violence de

fait. A titre d'exemple, les subtilités de cet envahissement linguistique sont bien illustrées par l'importation en français du mot pesticide. Le terme désigne aux USA à la fois les herbicides agricoles et les insecticides. Compte tenu de la forte connotation de ces deux termes français, l'usage du terme américain permet de noyer le poisson (et le poison...) auprès d'un public peu connaisseur des horreurs agricoles, en perpétuelle extension et remarquablement camouflées derrière les termes *durable* (qui traduit avec un sens flou l'américain « sustainable » !) et surtout *raisonné* (l'artifice suprême du mensonge agricole, en français des plus classiques celui-là !).

(A suivre)

Philagri

La vie et son double

« Ainsi quand l'enregistrement, la reproduction et la diffusion des images sont devenus si aisés, la capacité d'attention visuelle s'étiole. Un appareil photo est une mémoire visuelle automatique, et là où Goethe disait qu'il n'avait vraiment vu que ce qu'il avait dessiné, l'utilisateur de telle machine n'encombrera pas sa mémoire de ce qu'elle aura numérisé, et qu'il pourra donc commodément conserver dans son ordinateur personnel, pour un jour le mettre en ligne sur son blog. »
Jaime Semprun, *Défense et illustration de la novlangue française* (2005)

Ce qui est peut-être désormais le plus pénible avec les photos, c'est de devoir les regarder.

Avec la première massification de la pratique photographique se sont développées les séances de « visionnage » (initiées par les diapositives et enrichies ensuite par l'usage de la caméra portative et du caméscope). Il a sans doute existé de telles séances de projection ou de circulation d'images présentant un certain intérêt, grâce à l'érudition ou au talent de l'orateur photographe qui les présidait, ou parce que l'assistance découvrait ainsi ce qu'elle n'aurait sinon jamais eu l'occasion de connaître. Pour ce que j'en ai connu, elles étaient surtout l'occasion pour les salariés-touristes de témoigner de leur séjour (et donc de le rentabiliser) dans un endroit qu'ils n'avaient pas vraiment visité, devant un auditoire qui prendrait sûrement d'aussi mauvais clichés des mêmes circuits balisés qu'il ne manquerait pas d'emprunter, s'il choisissait à l'avenir d'investir dans un voyage pour la même destination. Je ne parle pas ici des séances privées d'exotisme concernant d'autres événements ne vous touchant parfois que de très loin (l'anniversaire ou le mariage de quelque obscur cousin).

On pourrait dire ainsi qu'avec la simplification et l'abaissement des coûts du procédé technique, l'effort nécessaire pour réaliser une prise de vue a été déplacé vers celui qui regarde plus ou moins distraitement le résultat, souvent contraint de s'extasier en chaîne devant l'avalanche d'images ne présentant pour lui aucun intérêt personnel ni esthétique.

Si la numérisation de la photographie en a encore facilité la pratique, et a surtout augmenté de manière exponentielle le nombre d'images captées, elle a aussi fait baisser celui des photos développées, leurs multiples supports de stockage individuels (appareil photo, téléphone portable, ordinateur) ou collectif (Internet) permettant à la fois leur conservation et leur affichage à l'écran – voire leur projection. A première vue, cela devrait réduire le nombre des séances évoquées ci-dessus, puisque la possibilité de faire circuler électroniquement les images rend inutile le déplacement et la présence simultanée des spectateurs. Ce qu'on constate, cependant, c'est que ces séances se sont immiscées dans tous les moments de la vie. Cela s'explique aussi par le fait que, les moyens de prendre une photo ayant été facilités et étendus, les raisons et occasions de le faire se sont aussi multipliées. Auparavant réservée – toujours hors pratique artistique – aux événements considérés comme marquants (voyages, réunions de famille, fêtes diverses...), la photographie est maintenant employée à tout instant et en tout lieu – à domicile, au travail, dans la rue, à l'école, durant les loisirs –, et immédiatement mise en circulation via Internet ou les réseaux de téléphonie mobile. Des jeunes gens peuvent ainsi passer des soirées à revoir *in extenso* le déroulement d'autres soirées, toutes semblables ; ou encore regarder immédiatement l'image de l'instant qui vient de s'écouler, potentiellement immortalisé avant même qu'il n'ait été vraiment vécu, immédiatement transformé en représentation et perçu comme tel.

Ainsi, le matériel ne manque pas pour remplacer ou illustrer les descriptions de lieux, personnes et situations qui envahissent les journaux intimes publics que sont les *blogs* et les *pages Facebook*. Dans ces vitrines de soi, ces *rapports d'activité* permanents sur sa propre vie qu'alimente l'internaute, c'est la vie qui s'échappe dans son double virtuel. Ce n'est pas seulement l'attention visuelle à l'objet ou au décor photographié du touriste, en position d'observateur, qui devient inutile ; mais c'est celle de l'individu à sa propre existence, la subjectivité se retirant de l'expérience vécue.

Cela est déjà triste, comme est pauvre la vie de tant de ces gens qui en ont une fausse conscience, tour à tour modèles et metteurs en scène, et prenant la pose pour mimer l'enjouement, la surprise et la satisfaction. Mais les conséquences à plus long terme de ces nouvelles mœurs, qui ne se manifesteront que dans quelques temps, nous ne pouvons que les imaginer.

En ne m'appuyant que sur ma propre expérience, il m'a semblé constater que les photos agissaient sur la mémoire : en conservant sous forme objectivée et impersonnelle des images de lieux, personnes et événements, elles tendent à remplacer celles que j'en conservais mentalement. Cependant, à cause de leur relative rareté (peu de photos prises, moins de développées, encore moins de préservées des atteintes du temps et des aléas de l'existence...), elles peuvent aussi à l'inverse servir de support pour le souvenir quand celui-ci s'estompe, sans qu'il soit bien facile, à mon sens, de distinguer ce qui est ainsi gagné de ce qui est perdu.

Mais pour ceux dont la vie entière est mise en images, celles-ci ne peuvent manquer de se substituer à la mémoire individuelle. Même avec ses sensations, qui dépassent la simple perception visuelle (ou auditive dans le cas des vidéos), que pèse le souvenir de l'instant vécu face à la permanence de sa représentation ? (Quant à savoir quelle influence peut produire sur le comportement le fait de pouvoir à tout instant être l'objet d'un enregistrement, bien qu'assez effrayante, c'est une autre question.)

En forçant peut-être un peu le trait, le tableau s'assombrit encore, si on songe par exemple au fait qu'on ne peut obtenir un enregistrement visuel de son propre point de vue qu'en étant *derrière l'objectif* – c'est sinon celui d'un autre, celui qui tient l'appareil, ou, dans le cas des procédés automatiques ou des contorsions du bras, de personne. Si l'invasion de la mémoire envisagée plus haut se vérifie, celle-ci risque d'être ainsi partagée entre les images vues par d'autres (ceux qui tenaient l'appareil), et celles qu'on a effectivement perçues du point de vue qu'épouse le cliché, mais sans les vivre. Cela ne serait après tout qu'une manière assez juste de mimer matériellement l'impuissance et l'absence à soi-même qui caractérisent notre époque.

F.G.

L'INVENDABLE est un journal mensuel qui se veut un support pour la réflexion critique. Ses rédacteurs partagent une hostilité certaine à l'égard de la société industrielle et des institutions qui la soutiennent, Etat compris. Les contributions de ceux qui apprécieraient cet état d'esprit sont les bienvenues.

TOUTE ENTREPRISE DE REPRODUCTION ET DE DIFFUSION PAPIER EST VIVEMENT ENCOURAGÉE



L'INVENDABLE JOURNAL DE CRITIQUE SOCIALE EN ROANNAIS
ADRESSE POSTALE 99, avenue de Paris 42300 Roanne.
CONTACT COURRIEL linvendable@laposte.net

Mort au travail !

« Toute organisation du travail est aussi une organisation politique et une certaine conception de la domination. »¹

On trouve une documentation abondante sur les dangers au travail. Rapports, études, enquêtes et statistiques en tout genre passent au crible les différents risques. Dans ce foisonnement, la violence au (du) travail occupe une place importante. Elle est classée sous l'étiquette des « risques psychosociaux », dits, en langage technocratique, les RPS. Un sigle masque toujours mieux une sombre réalité ...

Il est surprenant de voir à quel point, contrairement à ce qui apparaît dans le discours médiatique, ces risques sont pris au sérieux ! Rien de moins anodin que cette dichotomie. D'un côté, un art de l'enfumage, de l'autre, un travail approfondi sur une situation dangereuse.

Aux uns, les déclarations lénifiantes : « Ce n'est pas facile à dire, mais même si ça (le suicide) se passe sur le lieu de travail, ce n'est pas toujours lié à des facteurs liés au travail (...) Néanmoins, je considère que dans notre pays les relations dans le travail se sont hypertendues ces 15 dernières années. »²

Aux autres, patrons, cabinets de consultants..., les brochures et documents qui montrent que l'ampleur du problème a parfaitement été saisie ! Et c'est bien là que se lit le comble du cynisme ! Car tous ces rapports ont un coût... Une fois de plus le système trouve le moyen de s'enrichir, même sur les maladies qu'il génère...

Et entre les deux, un grand vide. Aucune réflexion sur ce qu'il faut changer, à commencer par penser autrement l'organisation du travail et par réfléchir à l'utilité de ce qui est produit. C'est là le rôle de l'utopie et des expériences à la marge, si décriée pour la première (on sait à quoi ça mène...), si mal tolérées pour les autres (si ce n'est qu'elles contribuent à faire croire qu'en notre belle démocratie, il y a une place pour autre chose, pourvu que ça reste en marge).

¹ « Si on ne repense pas le travail, il faut s'attendre à pire que des suicides », Christophe Dejours, lemonde.fr, 16.09.09.

Christophe Dejours, psychiatre et psychanalyste, fondateur de la psycho-dynamique du travail, est professeur titulaire de la chaire de psychanalyse-santé-travail au Conservatoire national des arts et métiers et directeur du laboratoire de psychologie du travail et de l'action.

² Déclaration de Laurence Parisot, présidente du Medef sur RMC et BFM-TV, février 2008.

Dans ce numéro

Mort au travail!

Le français au purgatoire ? Chapitre 1

La vie et son double

Revenons-en aux « RPS ». En 2004, les partenaires européens signaient un accord-cadre sur le stress au travail. En 2007, Xavier Bertrand invitait les partenaires sociaux à se réunir, ce qui a été fait en 2008 et a débouché sur un accord³ (texte publié au Journal Officiel en 2009). On est maintenant entré dans le deuxième « Plan Santé au travail » (2010-2014) Si le premier (2005-2009) se donnait pour objectif de réformer le dispositif national de prévention des risques professionnels, le second se montre plus ambitieux.

On y apprend qu’ « (…) une bonne qualité du travail, est une condition de durabilité de la performance économique »⁴. Rien de bien nouveau jusque là. La dimension « sociale » s’avère par contre plus soigneusement étudiée. L’attention portée à la santé des travailleurs l’est pour plusieurs raisons. Il ne s’agit de rien de moins que :

« - de contribuer à la stratégie européenne pour l’emploi pour renforcer les taux d’activité des seniors, en particulier en favorisant la prévention primaire de la pénibilité et en renforçant les dispositifs visant à prévenir la désinsertion professionnelle ;

- d’assurer la mise en œuvre par les fabricants, importateurs et utilisateurs en aval de substances chimiques, dans les délais impartis, par des règlements protecteurs de la santé des salariés (à commencer par les dispositifs Reach et CLP) ;

- de renforcer notre réactivité face au développement de certains risques, comme les risques psychosociaux ou à la menace de risques émergents, notamment les risques chimiques ;

- de prendre en compte l’impact sur les salariés des nouvelles formes d’organisation des processus productifs et d’accentuer fortement l’amélioration des conditions de travail, notamment pour les petites et moyennes entreprises, pour les travailleurs fragilisés en raison de leur situation de travail, ou encore face à des risques émergents ou à des mutations technologiques. »⁵

Il apparaît bien ici, dans un document officiel, que le monde du travail est dangereux, que le risque est inévitable et qu’il faut arriver à faire que les travailleurs s’accoutument à leur environnement au point de travailler plus et plus longtemps. Au passage, on découvre des chiffres intéressants :

- accidents du travail : environ 700 000 par an, dont plus de 44 000 graves,

- maladies professionnelles en constante augmentation : pour le régime général, plus de 45 000 en 2008,

- plus d’un décès par jour dû à accident

du travail (569 en 2008) ou des suites d’une maladie professionnelle (425 en 2008),

- plus de 13 % de la population active exposés à au moins un agent cancérogène.

- environ 55 % des accidents mortels du travail des salariés du régime général sont des accidents de la route⁶.

Quant aux « risques psychosociaux », un chapitre entier leur est consacré. On peut notamment y lire que :

« Les évolutions de l’organisation du travail et les restructurations d’entreprises font peser sur les collectifs de travail et sur les individus des contraintes croissantes. Ces risques peuvent provoquer de graves atteintes à la santé physique et mentale et entraîner à terme des altérations irréversibles. »⁷

On est loin du traitement d’un énième suicide dans une entreprise au JT de 20H ! De ceci ressort que politiques et patrons savent parfaitement que les plans de prévention de la gestion du stress (obligatoires dans les entreprises de plus de 1000 salariés, ce qui est loin de couvrir la réalité du terrain) et les organismes travaillant à la prévention⁸ ne peuvent faire face à l’ampleur du problème.

L’attention est attirée, très brièvement, sur les plans dits « sociaux ». Il faut « prendre en compte la prévention des RPS à l’occasion des processus de restructuration des entreprises »⁹. Et si ce langage feutré – qui fleure bon les tables rondes, les réunions de partenaires sociaux, les interventions d’experts divers et variés, en bref toute une pseudo recherche en science sociale - trahissait la profonde trouille d’une réaction collective à l’insupportable ?

Ici ou là des salariés réagissent violemment et collectivement à la fermeture de leur entreprise, menaçant qui, d’empoisonner un cours d’eau avec des produits toxiques, qui, de faire sauter l’usine. Quand tout est perdu… Parallèlement, la réponse étatique à la grève « dure » est de plus en plus lourde : les CRS n’hésitent pas à réprimer dans la violence.

Ce n’est pas un hasard si les ministres du travail successifs se focalisent sur le problème. Xavier Darcos, prenant la suite de Xavier Bertrand et initiant le second « Plan santé au travail », insiste sur le fait que « les risques professionnels ont changé de nature. Le passage d’une société industrialisée à une société de services a entraîné l’apparition de nouveaux risques : ce sont le stress chronique, les violences psychologiques, le harcèlement¹⁰. » On peut se demander à juste titre pourquoi les autres risques concernant la santé de ces trop « chers » travailleurs

- risques chimiques, nucléaires, liés aux nanotechnologies… - d’une industrie trop vite enterrée sont volontairement minimisés. N’est-ce pas tout simplement parce qu’il est plus facile de les mettre sur le compte de l’événement accidentel ? Une usine peut exploser sans autre explication que l’accident (AZF), alors qu’on peut difficilement invoquer l’accident lorsqu’un salarié prend une arme et la tourne contre ses chefs¹¹.

Tout autre est le discours du principal syndicat patronal qu’on décortiquera dans un prochain article. Il n’y est plus question de bien-être, mais de rentabilité. On passe enfin aux choses sérieuses !

^[1] Accord signé par le MEDEF, la CGPME, l’UPA, la CFTD, la CFTC, CGT-FO, la CFE-CGC et la CGT le 24 novembre 2008.

^[2] « Plan santé au travail, 2010-2014 », Ministère du Travail, de la Solidarité et de la Fonction publique, p. 4.

^[3] Idem, p. 6.

^[4] Ibidem, p. 5.

^[5] Ibid., p. 21.

^[6] Le site de l’INRS, l’Institut national de recherche et de sécurité pour la prévention des accidents du travail et des maladies professionnelles, organisme créé en 1947, est, à cet égard révélateur. Pour les risques psychosociaux, l’INRS recense le stress, les violences internes et externes. Mais l’analyse du problème et les solutions proposées semblent tenir à la fois du vœu pieux et du cataplasme sur une jambe de bois !

^[7] « Prévenir le stress au travail, c’est avant tout mettre en place des modes d’organisation qui soient favorables à la santé physique et mentale des salariés : travail en équipe, utilisation des compétences des salariés, marges de manœuvre suffisantes, participation des salariés aux décisions les concernant…

^[8] Néanmoins, quand des risques de stress ou d’autres risques psychosociaux (violences internes, harcèlement, burn-out) existent, une démarche de prévention collective doit permettre d’évaluer précisément les risques et les facteurs en cause pour éliminer ou réduire les risques à la source. Seule une telle démarche permet d’agir durablement. »

^[9] « Plan santé au travail, 2010-2014 », p. 21.

^[10] « Prévenir le stress au travail », guide d’aide aux entreprises, MEDEF, p.3.

^[11] «Si on ne repense pas le travail, il faut s’attendre à pire que des suicides», Christophe Dejours, LEMONDE.FR , 16.09.09 :

^[12] « Des tentatives de meurtres ont déjà été enregistrées. J’ai vu un gars armé tenir en joue tout l’état-major de l’entreprise pendant une matinée. J’ai vu aussi des sabotages extrêmement graves, notamment dans des centrales nucléaires. »

Le français au purgatoire ? *Chapitre 1*

Continuer à parler français ? Comment ne pas admettre dans les conditions actuelles que cette question présente une sérieuse pertinence ? Pourquoi s’entêter à enseigner une langue maternelle dans le cadre scolaire par exemple quand tout indique qu’elle semble vouée à une obsolescence rapide ?

Mais pleurer d’une manière nationaliste sur le dépérissement ou la mutation profonde et rapide d’une grande langue comme le français n’est point de mise ici. Le français eut d’ailleurs en son temps des menées impérialistes évidentes et une force envahissante dans le domaine linguistique. Les exemples de la justice anglaise rendue en français un long temps durant, et de l’alsacien comme langue régionale brimée parmi d’autres, sont édifiants en ce domaine.

Interdire à quelqu’un de parler sa langue maternelle ne peut être qu’un traumatisme déstructurant. Autoriser, même dans le cadre d’un décret d’Etat, l’emploi d’une langue peu répandue mais essentielle pour une certaine population a, au contraire, un rôle libérateur considérable non seulement pour le champ linguistique limité de la langue régionale concernée, mais aussi pour celui de la langue dominante de référence qui accepte de libérer l’espace adéquat à cette double expression.

C’est ainsi qu’en Alsace dans les années 70, un enseignant de fortune quelque peu téméraire permettait en classe de français de seconde, au cœur d’un lycée agricole peuplé d’enfants de la viticulture, l’usage de l’alsacien durant ses cours, pratique strictement prohibée alors (et peut-être encore ?) par les textes officiels, et cela de manière musclée, en ces temps de pédagogie moins scrupuleux que les nôtres ! L’enseignant, quant à lui totalement ignorant de cette langue locale, ne pouvait que compter sur la bonne volonté de ses élèves pour comprendre ce qui pourrait se dire dans sa propre classe. Le résultat fut édifiant. Trois mois durant toute expression de la pensée ne se fit qu’en français, ou du moins dans ce que les jeunes Alsaciens de cette époque pouvaient en avoir comme connaissance et comme pratique ! Autant dire peu de chose. Inutile d’ironiser là-dessus d’ailleurs, compte tenu de la situation dans les lycées et collèges actuels : tout « Jules Ferrysme » mis à part, on peut affirmer que le pire y est quotidien. Soudain au détour d’une question brûlante soulevée par les données du texte étudié, en l’occurrence *Gargantua*, la classe explosa en un alsacien virulent. Rabelais serait-il misogyne ? L’enseignant n’eut guère le loisir, une demi-heure durant, de savoir ce que pensait son auditoire de la question qu’il venait de lui poser. Le déferlement de

paroles en tout sens, manifestement accompagné de force jurons expressifs dura plus d’un quart d’heure, jusqu’au moment où la classe, stupéfaite, se figea dans un brusque silence. Tous venaient de réaliser, sidérés, que l’enseignant auteur de la question n’avait pu saisir le moindre mot de la tempête qu’il avait soulevée. Filles et garçons de la classe, en deux camps non homogènes, venaient de s’affronter sans concession dans leur langue maternelle, celle qu’ils pratiquaient couramment dans le cadre de leur vie quotidienne, familiale notamment, et dont le côté tonitruant bien connu s’adapte mieux au texte de Rabelais, *mutatis mutandis*, que le français actuel !

Au-delà du côté sympathique de l’anecdote, les conséquences fondamentales de l’évènement se manifestèrent rapidement les mois suivants par une métamorphose spectaculaire de l’expression stylistique chez la plupart des membres de la classe : le français, écrit et oral, devint enfin correct. Le tout sans le moindre effort pédagogique de nature académique. C’était il y a quarante ans !

Loin de nous un quelconque fétichisme de l’école, institution répressive s’il en est, et passablement discriminante, mais force est de reconnaître qu’y enseigner un français qui fond comme neige au soleil constitue à présent une véritable gageure. L’on sait que c’est le lot malheureux d’une grande cohorte d’enseignants chargés de ramer chaque jour à contre-courant pour tenter d’inculquer la connaissance de cette langue. Or tout indique qu’aux yeux des décideurs de ce monde elle ne doit plus servir qu’à acheter le pain et à satisfaire quelques vieux nostalgiques de sa littérature… Et moins encore, aux yeux des mêmes autorités, ce français peut-il rendre compte des miracles de la technologie et de la science, substance sacrée des Evangiles de notre temps. Depuis trente ans au moins ces Evangiles sont dits, écrits, et commentés en américain (de la revue Nature, au mode d’emploi de tout objet et de toute activité usuelle, en passant par la publicité et le sacro-saint ordinateur, que les Américains moins prétentieux que nous, nomment sobrement calculateur !).

Dans le même esprit, et plus grave encore, l’appropriation du langage aux fins de normalisation technique (comme pour les mots « durable », « compost » et autres « confitures »), est révélatrice d’une monopolisation croissante du langage par la bureaucratie au pouvoir. Les mots prennent des sens définis de manière autoritaire par les manipulateurs politiques et économiques du marché, et toute autre signification que celle prescrite en devient dans certains cas administrativement condamnable. Ainsi est-il interdit de donner une recette de « purin »